



Mise à jour : 27/01/2021

EXTRAIT DE LA NOTICE CONCOURS COMMUNS ENV - VOIE D SESSION 2021

La notice complète du concours doit être **OBLIGATOIREMENT LUE**
disponible sur le site du SCAV : www.concours-agro-veto.net, rubrique « Espace CONCOURS » – D ENV – Se préparer)

Date d'inscription: du lundi 04 janvier 2021 au vendredi 02 avril 2021 inclus

Aucune inscription ne sera acceptée après le vendredi 02 avril 2021 minuit.

Le **dossier service de concours** devait être envoyé par *courrier au Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires en recommandé avec avis de réception au plus tard le 02 avril 2021 (le cachet de la poste faisant foi).*

Le **dossier professionnel** devait être envoyé par courriel à : concours-D@concours-agro-veto.net au plus tard le **02 avril 2021**.

L'inscription sera définitivement validée quand **les deux dossiers complets** seront reçus par le SCAV.

ÉPREUVES DU CONCOURS:

Épreuve d'admissibilité

Vendredi 30 avril 2021

Le jury constitué d'un représentant de chacune des quatre écoles concernées, examine les dossiers des candidats puis établit la liste des candidats admis à passer l'épreuve orale : entretien avec le jury. Cette épreuve se déroule en l'absence des candidats. **Aucune note de dossier n'est communiquée**

Épreuve d'admission

Jeudi 27 mai 2021

- Les convocations individuelles à l'épreuve d'admission seront envoyées par internet aux candidats admissibles, en principe à partir du **lundi 17 mai 2021**.

L'épreuve d'admission « entretien avec le jury » porte sur les motivations des candidats, leurs projets professionnels et sur une discussion sur un thème de culture générale appliquée à la biologie, à l'agronomie, à l'alimentation, à l'environnement et aux fonctions du vétérinaire.

PUBLICATIONS DES RESULTATS :

La liste d'admissibilité / admission sera publiée sur le site du SCAV:

<https://www.concours-agro-veto.net> rubrique « Espace CONCOURS » - D ENV - Admissibilité / Admission.

*Résultats d'admissibilité : en principe à partir du lundi 03 mai 2021
Résultats d'admission : en principe à partir du vendredi 28 mai 2021*

Les bulletins de notes seront individuellement communiqués aux candidats après la publication des résultats, par courrier électronique en principe à partir du **lundi 07 juin 2021**.

DEMANDE DE VERIFICATION DE NOTES (elles ne sont plus recevables après le **dimanche 30 mai 2021 (minuit)**).

Elles doivent être adressées par email (objet : Demande de vérification notes_concours D) à :

Concours-D@concours-agro-veto.net

PROPOSITIONS D'AFFECTATION :

La **1^{ère} proposition d'intégration** dans une école sera envoyée à partir du **lundi 07 juin 2021**.